

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans les Collectivités Territoriales

Version du
21 mai 2021

Objectifs généraux de la formation

- Sensibiliser à la culture « Informatique et Libertés »
- Expliquer le RGPD et ses principes
- Donner les éléments nécessaires à une démarche de mise en conformité
- Au terme de la formation :
 - ↳ L'apprenant destiné à assurer un rôle de référent interne sera à même de mettre en place un processus de mise en conformité
 - ↳ Les autres acteurs (service RH, chefs de projet, ...) auront la connaissance suffisante pour prendre en compte le respect de la Loi dans le cadre de leurs fonctions

Public

- Personnes destinées à exercer la fonction de DPO ou, au sein de la collectivité, avoir un rôle de conseil sur les problématiques liées aux données à caractère personnel
- Personnes devant avoir connaissance des principes (chefs de projet, direction, encadrement, DSI, juristes, responsable RH, ...)

Moyens et méthode pédagogiques

- Plateforme e-learning
- QCM intermédiaires
- Évaluation finale
- Tutorat
- Apports théoriques (RGPD, loi, décret)
- Apports documentaires (web, site de la CNIL, ...)
- Modules e-learning avec synthèse et QCM téléchargeables
- Cas concrets, exemples pratiques

Durant le mois qui suit la formation, ANAXIA CONSEIL répondra à toutes vos questions liées à cette dernière

Évaluation et sanction de la formation

- QCM à la fin de chaque module
- Évaluation de satisfaction via un questionnaire
- Remise d'une attestation de suivi de parcours de formation

Prérequis

Aucun

Durée • Tarif

Accès à la plateforme : 60 jours • Durée moyenne estimée : 30 heures
Tarif : nous consulter

Votre tuteur

Christophe CHAMPOUSSIN • Consultant, formateur et DPO externe depuis 2009 (certifié AFNOR)

Modalités

Contact et inscriptions : formation@anaxia-conseil.fr • 06 33 15 81 83

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) dans les Collectivités Territoriales

Version du
21 mai 2021

Programme et objectifs

Module	Objectifs principaux	QCM
Introduction	Comprendre le déroulement de la formation	
Définitions et champ d'application	Intégrer les principales définitions du RGPD	√
Grands principes	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les grands principes du RGPD Être capable d'évaluer la conformité d'un traitement 	√
Droits des personnes	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les droits applicables à un traitement Répondre à une demande de la part d'une personne concernée 	√
Responsabilités du RT et du ST	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les rôles de chacun : responsable de traitement, responsable conjoint et sous-traitant Établir un registre des activités de traitement 	√
Sécurité et confidentialité	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les mesures minimales appropriées à un traitement Accompagner la mise en œuvre d'une politique d'habilitation 	√
Analyses d'impact	<ul style="list-style-type: none"> Dispenser des conseils en ce qui concerne les AIPD Participer à leur mise en œuvre • Vérifier leur exécution 	√
Transferts de données hors UE	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les principes Identifier le mécanisme approprié à chaque situation 	√
Codes de conduite et Certifications	Comprendre les différences entre les deux mécanismes	
Les autorités de contrôle et la CNIL	Comprendre le rôle des autorités de contrôle et en particulier celui de la CNIL en France	√
Voies de recours - Responsabilité	Identifier les cas de recours	
Contrôles CNIL et sanctions	<ul style="list-style-type: none"> Anticiper un contrôle CNIL (établir une procédure) Accompagner son déroulement • Identifier les mesures immédiates 	
Situations particulières de traitement	Comprendre les spécificités du NIR	
Collectivités territoriales (détails ci-dessous)	<ul style="list-style-type: none"> Collectivités territoriales (détails ci-dessous) 	√
Évaluation finale	Validation finale des acquis	√

Contenu « Collectivités Territoriales »

Introduction	L'AU n° 028 dédiée aux départements
Les formalités en détail	Les autres Normes Simplifiées
Loi CADA	Transparence de l'administration et liens d'intérêt
Articulation avec autres textes	Communication institutionnelle
RGS et homologation	Dites-le-nous une fois
Les traitements des collectivités	Communication politique
Focus sur les métiers des mairies	Démocratie de proximité
Autorisations et actes réglementaires uniques	Autres missions territoriales